

Procès-verbal de la 26^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 10 février 2015, au bureau du district, 425 rue Champlain, à Dieppe, de 19 h 11 à 21 h 48.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Joël Émond
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Roger Martin, vice-président
Madame Pamela Robichaud
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Monsieur Richard Lemay, directeur des services de soutien à l'apprentissage (intérim)
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage

19 h 11 Présentation – Comité du développement de Saint-Paul

Monsieur Marc Henrie, président du DSL et président du comité du développement de Saint-Paul, a fait une présentation au sujet du développement communautaire, l'aménagement du territoire et le développement économique et coopératif de Saint-Paul. Monsieur Henrie a fait valoir les arguments en faveur du maintien d'une école dans cette communauté.

Le président a remercié Monsieur Henrie pour sa présentation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 32.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Madame Monique Poirier et Monsieur Gérard McKen ont motivé leur absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

2015-02-10 – CED – DSF-S – 216

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Roger Martin)

Unanimité

- Présentation – Comité du développement de Saint-Paul
- 1. Ouverture de la séance
- 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 3. Déclaration de conflit d'intérêts
- 4. Considération et adoption du procès-verbal (13 janvier 2015)
- 5. Questions découlant du procès-verbal (13 janvier 2015)
- 6. Point d'information
 - 6.1 Matière pédagogique : la petite enfance – processus de transition scolaire
- 7. Questions du public
- Pause
- 8. Politiques
 - 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Politique 1.0 – Engagement général en matière de gouverne – Exercice d'énoncé de mission du DSF-S
 - b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
 - c) Politique 1.9 – Cout de la gouverne
 - 8.2 Limite de la direction générale
 - a) Politique 3.4 – Relations avec le personnel
- 9. Rapport de vérification
 - 9.1 Politique 3.5 – Protection des actifs
- 10. Points d'information de la présidence
 - 10.1 Nom de la bibliothèque – école Le Mascaret (Politique 1.10 – Nommer une salle de classe)
 - 10.2 Clair 2015
 - 10.3 Impliquez-vous NB : révision stratégique des programmes
 - 10.4 Rencontre du Caucus libéral
 - 10.5 « Art of Hosting » (Moncton – 27 au 29 janvier 2015)
- 11. Points d'information de la direction générale
 - 11.1 Rapport sur le sondage de fin d'études secondaires 2014
 - 11.2 Rapport financier – DSF-S
 - 11.3 Rapport financier – CED

- 11.4 Rencontre avec les présidences et membres des conseils des élèves
- 11.5 GREF 2016
- 11.6 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage
- 11.7 École Champlain (*point ajouté en fin de réunion*)

- 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 13. Levée de la séance

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (13 janvier 2015)

2015-02-10 – CED – DSF-S – 217

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2015 tel qu'il a été présenté. (Pamela Robichaud, Joël Émond)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (13 janvier 2015)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 25^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5a) Scénario pour une nouvelle école à Dieppe : lettre du ministre en réponse à la lettre du CED.
- b) 5c) Mise sur pied du comité du nom de l'école de Fredericton Nord : réponse du ministre suite à la lettre que le CED lui a envoyée l'invitant à nommer une ou un représentant du MEDPE au comité. Madame Tanya Roy a été nommée au comité.
- c) 18.2 – Limites de la direction générale – politiques 3.1, 3.2, 3.3 et 3.14 : ces politiques ont été placées sur le site Web.
- d) 10.2 – Demande de l'école Arc-en-ciel : une lettre a été envoyée au président du CPAE de l'école Arc-en-ciel.

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : La petite enfance – processus de transition scolaire

Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance, et Madame Fleurette Landry, directrice de l'agence Famille et Petite enfance, ont fait une présentation dans le but d'expliquer le processus qui vise à assurer une transition scolaire harmonieuse des enfants en

début de scolarité. Cette transition vers l'école représente une étape majeure dans le cheminement d'un enfant, il est donc important de bien la planifier pour en assurer le succès.

À la demande des membres du Conseil, le lien où on peut retrouver la liste des garderies agréées leur sera envoyé.

Le président a remercié Mesdames Morrison et Landry pour leur présentation.

7. Questions du public

Il n'y a pas eu de questions du public.

À ce moment-ci, le président informe les membres que Monsieur Richard Lemay agira à titre de directeur des services de soutien à l'apprentissage (par intérim) en l'absence de Madame Pauline Légère.

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Politique 1.0 – Engagement général en matière de gouverne – Exercice d'énoncé de mission du DSF-S

L'énoncé de mission et le plan d'action du CED pour les prochaines années seront discutés lors d'une réunion extraordinaire du Conseil.

b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil

Suite à sa dernière réunion, le comité de la gouvernance et des politiques a proposé quelques modifications à la politique 1.8 (point 1.8.3).

2015-02-10 – CED – DSF-S – 218

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la politique 1.8 telle qu'elle a été modifiée. (Marc LeBlanc, Michel Côté)

Unanimité

La version révisée de cette politique sera placée sur le site Web du district.

c) Politique 1.9 – Cout de la gouverne

Suite à sa dernière réunion, le comité de la gouvernance et des politiques a proposé quelques modifications à la politique 1.9. À la lumière des discussions, le libellé du point 1.9.1b) sera modifié. Le comité proposera un nouveau libellé lors de la prochaine réunion.

8.2 Limites de la direction générale

a) Politique 3.4 – Relations avec le personnel

Le comité de la gouvernance et des politiques suggère des modifications au point 3.4.1.

2015-02-19 – CED – DSF-S – 219

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter la politique 3.4 telle qu'elle a été modifiée. (Roger Martin, Pamela Robichaud)

Unanimité

La version révisée de cette politique sera placée sur le site Web.

9. Rapports de vérification

9.1 Politique 3.5 – Protection des actifs

La directrice générale a préparé un rapport de vérification de la politique 3.5.

Le conseiller LeBlanc fait la remarque qu'à plusieurs endroits dans le rapport, la directrice générale n'a pu se prononcer sur la conformité de l'évidence car elle n'avait pas de données suffisantes. Il poursuit en demandant si le Conseil doit rejeter le rapport ou l'accepter. À la lumière des discussions, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2015-02-10 – CED – DSF-S - 220

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 3.5 est raisonnable et il accepte les évidences énumérées dans le rapport. Le Conseil demande que les informations manquantes (évidences) soient fournies lors de la présentation du prochain rapport. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

10. Points d'information de la présidence

10.1 Nom de la bibliothèque – école Le Mascaret (Politique 1.10 – Nommer une salle de classe)

Le président a distribué une lettre du président du CPAE et de la directrice de l'école Le Mascaret concernant un projet de nomination de la bibliothèque de cette école en mémoire de Madame Debra Kerry. Il en a également fait la lecture. Bien que la lettre n'en faisait pas mention, le président du CPAE, qui était présent à la réunion, a confirmé que la famille de Madame Kerry était d'accord avec ce projet. À la lumière des discussions et puisque le processus établi dans la Politique 1.10 en lien avec une telle nomination a été respecté, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2015-02-10 – CED – DSF-S - 221

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le projet présenté et que la bibliothèque de l'école Le Mascaret porte le nom de Bibliothèque Debra-Kerry. (Michel Côté, Pamela Robichaud)

Unanimité

Le président du CPAE de l'école Le Mascaret a assuré les membres du Conseil qu'ils seraient invités à la cérémonie du dévoilement du nom de la bibliothèque qui aura lieu au mois d'avril.

10.2 Clair 2015

Le colloque Clair 2015 a eu lieu du 29 au 31 janvier dernier. Les membres qui étaient présents à ce colloque ont été invités à partager un point qui les a marqués lors de ce colloque.

Le lien des présentations sera envoyé aux membres du Conseil.

Quelques membres sont d'avis qu'il devrait y avoir une plus grande participation des directions d'écoles à ce colloque – la directrice générale a pris note de ce commentaire.

10.3 Impliquez-vous NB : révision stratégique des programmes

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entrepris une consultation auprès des citoyens sous forme de séances de dialogue public intitulées « café du monde ». Il serait bien que les membres du CED puissent participer à ces séances. Le président a envoyé un courriel aux membres à cet effet. Des commentaires peuvent également être envoyés. La date limite d'envoi des commentaires est fixée au 28 février 2015. Les membres sont invités à consulter le lien pour plus d'information.

10.4 Rencontre du Caucus libéral

Cette rencontre aura lieu le 27 avril. La présentation a été envoyée aux membres et ils sont invités à soumettre leurs commentaires.

10.5 « Art of Hosting » (Moncton – 27 au 29 janvier 2015)

Cette formation a eu lieu à Moncton à la fin janvier. À noter que la formation a eu lieu sur une période de 2 jours en raison d'une tempête.

11. Points d'information de la direction générale

11.1 Rapport sur le sondage de fin d'études secondaires 2014

Ce sondage s'adresse aux élèves de la douzième année et leur offre la possibilité de partager leur opinion au sujet des possibilités d'enrichissement à l'école, de l'accès aux nouvelles technologies et de l'environnement scolaire. De plus, ce sondage vise à obtenir des données sur les intentions des élèves quant à leur avenir. À noter que la directrice générale fera un suivi auprès des écoles qui n'ont pas participé au sondage.

À la page 18, le rapport mentionne que 36% des répondants ne sont pas d'accord avec l'énoncé que l'école fait la promotion d'une bonne alimentation en facilitant l'accès à ces

collations et à des aliments sains. Puisqu'il s'agit d'un sondage provincial, la directrice générale enverra le lien du site Web du Conseil des médecins du Nouveau-Brunswick où on retrouve des renseignements publiés par ce Conseil dans lesquels il y a quelques pages dédiées au DSF-S et au Réseau des cafétérias communautaires.

11.2 Rapport financier – DSF-S

Le rapport financier du budget du DSF-S a été présenté au Conseil. Pour l'instant, on prévoit un déficit en raison des frais de suppléance.

11.3 Rapport financier – CED

Le rapport financier du budget du CED a été présenté au Conseil.

11.4 Rencontre avec les présidences et membres des conseils des élèves

Cette rencontre aura lieu le 23 avril prochain (détails à venir). Le point suivant sera placé à l'ordre du jour de la prochaine réunion : Rencontre avec les présidences des conseils des élèves.

11.5 GREF 2016

Au printemps 2016, le congrès du GREF aura lieu à Moncton, soit les 5, 6 et 7 mai. Le Grand rassemblement de l'éducation en français (GREF) est un congrès national qui permet de faire avancer la réflexion sur l'apprentissage professionnel au pays grâce à une trentaine d'ateliers et une soixantaine de conférenciers. Le GREF est un événement parrainé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et le Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ). Puisque nous accueillons cet événement dans notre coin, les trois districts scolaires francophones du N.-B., en collaboration avec le MEDPE, verront à organiser cet événement dans le but de promouvoir l'avancement de l'éducation en langue française dans un contexte minoritaire.

À ce moment-ci, un conseiller demande qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour : École Champlain. Les membres sont d'accord.

11.6 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage

Le 1^{er} Forum francophone sur l'apprentissage aura lieu les 30 avril et 1^{er} mai 2015 à Shippagan. Sous le thème « *Portrait de l'éducation : Parole à la communauté* », ce forum se donne comme mission de créer un espace de réflexion collectif portant sur l'apprentissage, impliquant les gens de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick, les intervenants des districts scolaires et du milieu postsecondaire.

Un courriel sera envoyé aux membres afin de solliciter leur intérêt à participer à ce forum.

11.7 École Champlain

Divers scénarios avaient été soumis au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour régler temporairement la situation de l'école Champlain en attendant la construction de la nouvelle école. Le président informe les membres qu'aucun des scénarios n'a été accepté pour diverses raisons. Il faudra trouver d'autres solutions.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 10 mars 2015 à l'école Sainte-Bernadette.

13. Levée de la séance

21 h 48

Gilles Bourque
Président

Monique Boudreau
Secrétaire